LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Le Parc naturel régional de Camargue a pour rôle **la protection et la du patrimoine naturel et culturel** ainsi que la sensibilisation des visiteurs aux richesses de ce patrimoine. Il travaille à concilier activités traditionnelles et préservation des espaces naturels. Le parc s'étend sur 3 communes : **Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône** avec une surface totale de 101 200 hectares.

Ses 73 km de littoral en font **un territoire fortement tourné vers la mer.** Depuis 2003, le parc développe des actions de connaissance du milieu marin et des métiers traditionnels qui y sont rattachés.

La Camargue se trouve au cœur d'un **dispositif d'aires marines protégées.** Ces sites sont des outils de connaissance et de gestion du territoire.

La Réserve de Biosphère de Camargue (MAB UNESCO) couvre l'ensemble du delta biogéographique du Rhône, zone marine comprise. Il s'agit d'un engagement et d'une reconnaissance internationale. Le parc de Camargue et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise assurent la coordination des actions concertées à cette échelle.

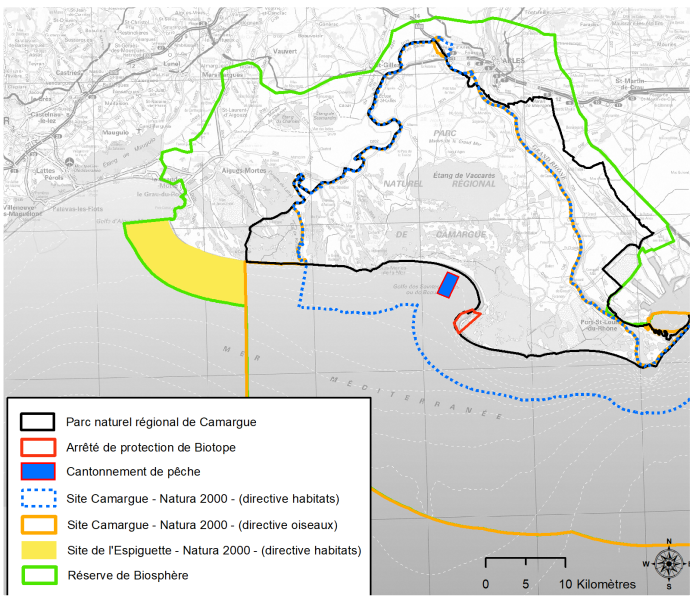

LES SITES NATURA 2000 EN MER

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels remarquables pour leur **intérêt écologique** en application de deux directives européennes **«Habitats-Faune-Flore»** et **«Oiseaux»**. En concertation avec les acteurs locaux, l'objectif est de trouver le juste équilibre entre le développement durable des activés économiques et la préservation des richesses naturelles des sites et du réseau Natura 2000.

Le parc est animateur de 2 sites Natura 2000 marins, caractérisé par leurs **habitats sableux :**

Le site Natura 2000 « Camargue »

Le territoire marin du site est désigné jusqu'aux **3 milles nautiques** (36 309 hectares) pour ses habitats et jusqu'au **12 milles nautiques** (141 793 hectares) pour les oiseaux. Il est fréquenté par des oiseaux marins **(Sterne naine, Puffin de Scopoli, Puffin Yelkouan)** et des poissons migrateurs **(Alose feinte du Rhône, Lamproie)**. Il est également caractérisé par la présence de plusieurs zones d'herbiers de zostères.

Le site Natura 2000 « Bancs sableux de l'Espiguette »

Désigné pour ses habitats, sa faune et sa flore, ce site couvre 8970 ha en mer et abrite une population importante d'**hippocampes à museau court**, animal emblématique de la zone, qui s'y reproduit. Les **reefs envasés** sont une particularité du site : il s'agit de tombants de vase durcie abritant des galeries de mollusques. La pointe de l'Espiguette est aussi réputée pour son fort hydrodynamisme.
Ces deux zones sont également fréquentées régulièrement par **la tortue Caouanne et le Grand dauphin**, espèces d'intérêt communautaire. Les plages de Camargue sont potentiellement des zones de ponte pour la tortue Caouanne.

LES MESURES DE PROTECTION DU GOLFE DE BEAUDUC

Cantonnement de pêche ou «Réserve marine» (450 ha)

Le golfe de Beauduc a longtemps été dégradé par l'usage illégal des arts traînants (chalutage). Les pêcheurs professionnels aux petits métiers ont souhaité la création d'un cantonnement de pêche finalisée en 2013. L'objectif est de préserver et de restaurer cette **zone de nurserie** pour les poissons plats (soles, turbots). Elle est délimitée par 6 balises de marques spéciales jaunes.
L' «effet réserve» bénéficiera aux ressources marines comme aux **pêcheurs artisanaux** en améliorant la productivité des zones alentours.

La navigation y est autorisée, cependant, afin de préserver la ressource, le site comporte les règles suivantes :

- interdiction de toute forme de pêche
- interdiction de dragage, mouillage, plongées

Zone de Protection de Biotope (445 ha)

A l'interface entre la plage et la mer, la pointe de Beauduc abrite une **biodiversité exceptionnelle**. Dans son herbier de zostères se trouvent des **grandes nacres**, plus grand coquillage de Méditerranée. Les **sternes naines** nidifient à même la plage, ce qui les rend vulnérables au piétinement et aux prédateurs.
Enfin, les dunes sont riches d'une faune et d'une flore caractéristiques (chardon des sables, lys de mer, psammodrome des sables).

Les règles de préservation du site sont notamment :

- Entre avril et septembre, période de reproduction et nidification des oiseaux, interdiction :
  * de pénétrer dans la zone piquetée de nidification
  * de pratiquer des sports aériens tractés face à cette zone
- Interdiction de la pratique du Kite-surf, de la planche à voile, du mouillage et de l'usage d'engin pour la pêche à pied dans la zone de l'herbier, toute l'année.

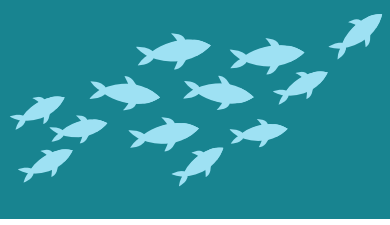

LA BIODIVERSITÉ MARINE EN CAMARGUE

La Camargue possède **biodiversité marine exceptionnelle**, ce qui lui permet d'être un lieu privilégié pour la pêche et les loisirs. La nature des fonds marins et les apports nutritifs du Rhône sont propices à de très nombreuses espèces.

Les herbiers de Zostères

En Camargue, les herbiers se rencontrent près de la pointe de Beauduc, au grau de la Dent et dans l'anse de Carteau. Ces herbiers sont principalement composés de **Zostères naines** mais on peut trouver d'autres espèces de plantes marines aquatiques, telles que des Zostères marines, des Ruppie maritime et des Cymodocées. Ce sont des **espèces protégées** au niveau régional ou national. Les herbiers jouent un rôle important dans la **stabilisation des fonds, la fixation des sédiments et la protection des plages.** Ils procurent aux espèces **une zone d'abri, de reproduction et d'alimentation.** On y rencontre de nombreux juvéniles de poissons (loups, sars, rougets…), des raies torpilles, des palourdes, ou des lièvres des mers.

Requins et raies

Plusieurs espèces d'élasmobranches
(raies et requins) sont présentes sur les fonds sableux de la Camargue. Le **requin peau-bleue**, un espèce inoffensives pour l'homme, utilise la Camargue comme une **zone de nurserie.** On y croise souvent des jeunes d'une cinquantaine de centimètres. Les **raies étoilées** et les **raies-torpilles** sont abondantes dans le golfe.

Tortue caouanne et Grand dauphin

Le **Grand dauphin** est un petit cétacé qui mesure 2,3 à 3,5 m à l'âge adulte. Il est couramment observé sur nos côtes.
Le grand dauphin vit généralement en groupe d'une vingtaine d'individus.

La **tortue Caouanne** est une tortue marine, pouvant peser plus de 100 kg.
Elle est fortement menacée par la surfréquentation des zones côtières sur les plages du littoral.

CONTACTEZ NOUS

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE :

www.parc-camargue.fr
Veille.mer@parc-camargue.fr
04 90 97 10 40

@Aires.marines.protegees.de.Camargue

Echouage :

Réseau national d'échouage de cétacés GECEM
04 91 26 72 25 / 06 27 02 58 66

Echouage de tortues marines CESTMED (centre de soins) :
04 66 51 57 37 / 06 24 47 51 55

Réseau tortues marines de Méditerranéen française (RTMMF) :
06 64 79 54 23

Sciences participatives :

Observatoire participatif des poissons marins : **Fish Watch Forum :** www.fish-watch.org

Obsenmer : http://www.obsenmer.org

Choisir les zones les moins sensibles pour les pratiquants d'activités nautiques : **La météo des oiseaux**

@Meteodesoiseaux

Crédits images : Benoît Verdeille, Cyril Girard, Yann Souche, PNRC
Conception : www.icone-internet.com

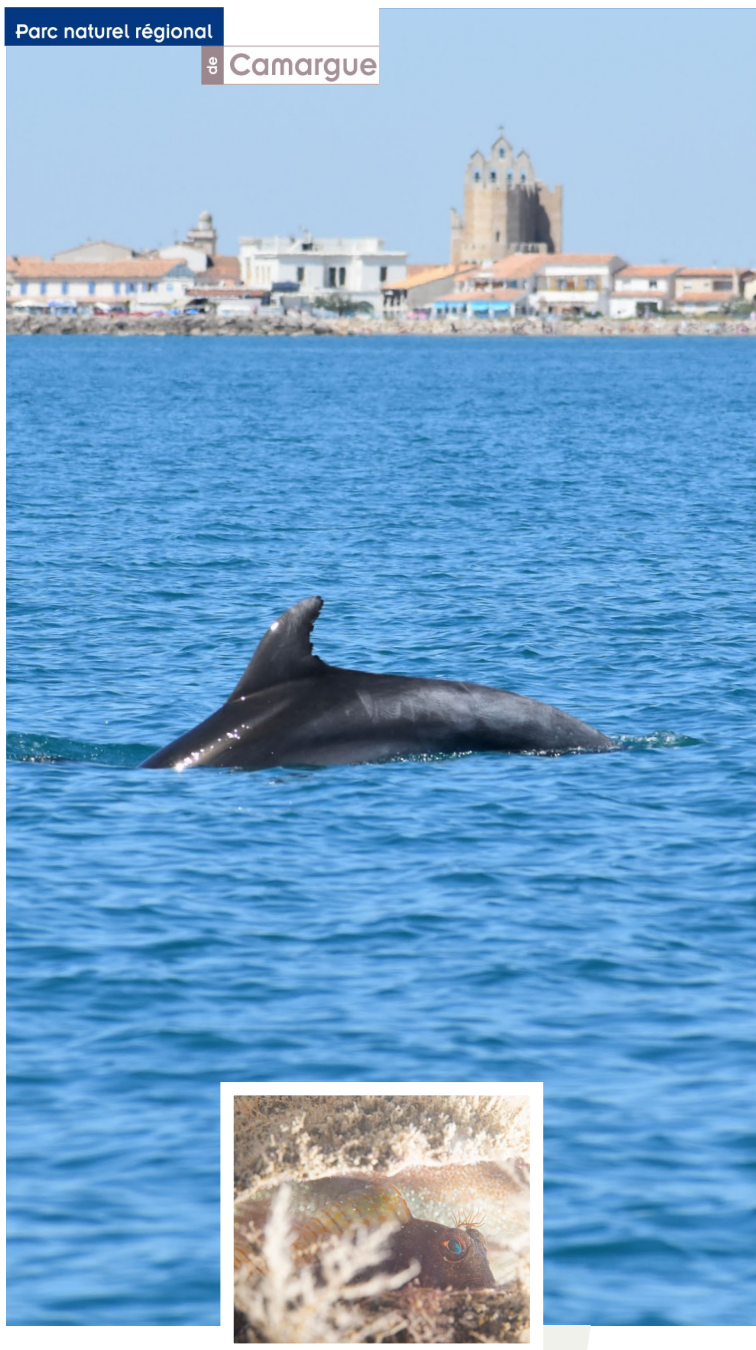

Les aires marines protégées de Camargue

GOLFE DE BEAUDUC

Zone de protection de Biotope
(Sports aérotractés, engins de pêche à pieds et mouillage interdits dans la zone d'herbiers)

Zone sensible de nidification des oiseaux
(Sports aérotractés interdits d'avril à septembre)

Cantonnement de pêche
(Pêche, mouillage, plongée, dragage interdits)

Habitats Communautaires (Natura 2000)

- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- Lagunes côtières
- Lagunes salicoles
- Vases terrigènes ou détritique côtiers
- Replats boueux ou sableux exondé à marée basse
- Sable vaseux estuarien (Petit Rhône)
- Herbiers de zostères et cymodocées
- Reefs envasés (tombant de vase endurçie)

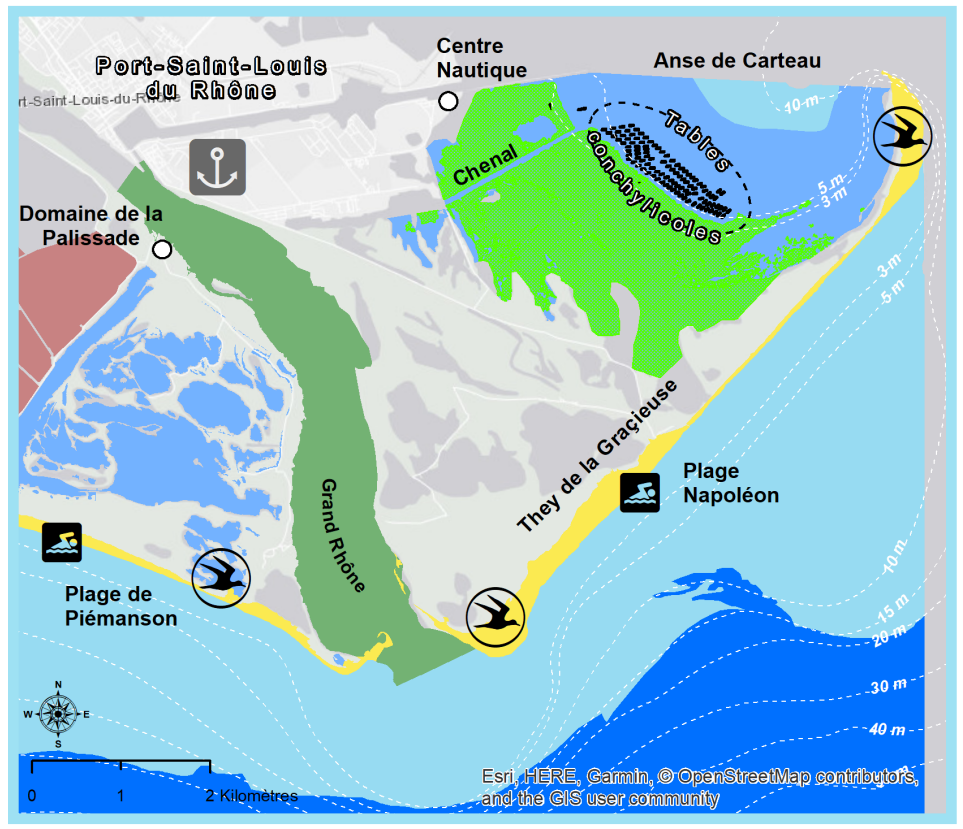

ANSE DE CARTEAU ET EMBOUCHURE DU GRAND RHÔNE

Zones sensibles pour la nidification des oiseaux

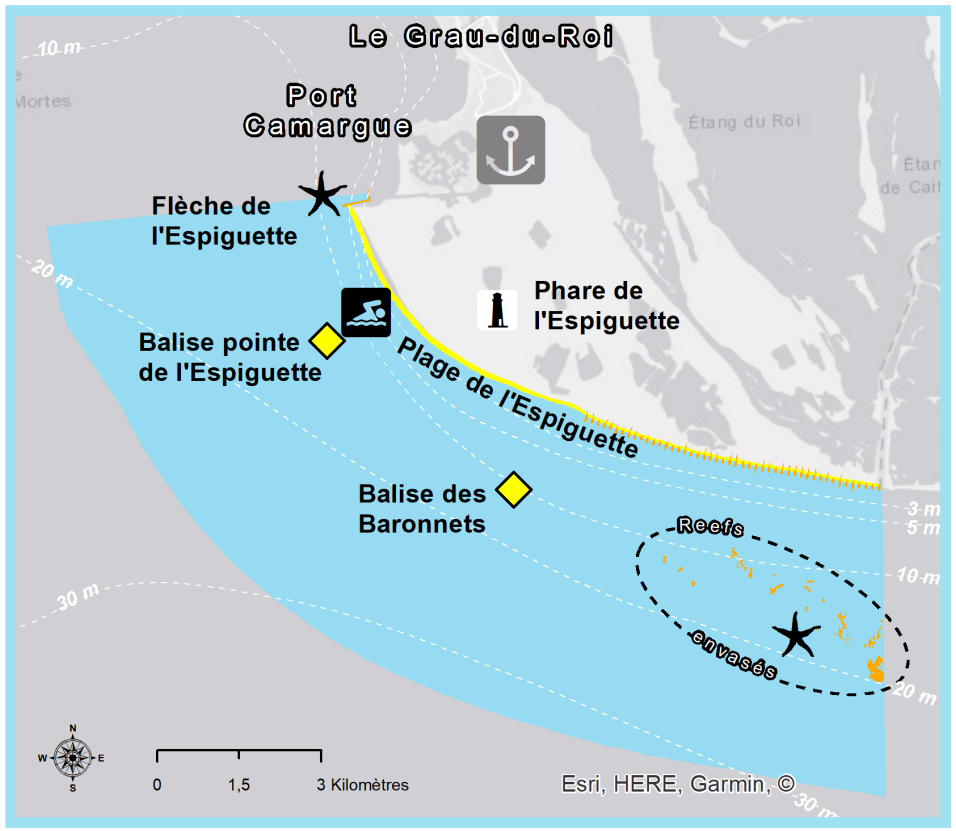

BANC SABLEUX DE L'ESPIGUETTE

Flèche de l'Espiguette
Zone sensible pour la faune marine

LES ACTIONS DU PARC EN MER

Veille et suivi (ex. suivi de l'herbier de zostères, de la fréquentation, de l'effet « Réserve », suivi avifaune du golfe de Beauduc)

Études et amélioration des connaissances (ex. synthèses de la richesse biologique marine, rôle des hippocampes comme indicateurs de perturbation des bancs de sable; Etude des potentialités des plages de Camargue comme site de ponte pour tortues Caouanne).

Appui réglementaire (ex. accompagner les autorités en charge des usagers en mer et à l'exploitation des ressources marines sur les problématiques du territoire).

Articulation des démarches existantes et mise en cohérence (ex. contrat de delta Camargue, outils communs aux sites)

Communication et sensibilisation (ex. conférences, outils de sensibilisation, chartes des sites Natura 2000)

A VOUS DE JOUER !

- Choisissez **les zones sableuses** pour mouiller votre ancre afin de préserver les herbiers et les zones sensibles;
- Sous l'eau comme sur la plage, **ne piétinez pas la végétation** afin de protéger herbiers et dunes;
- Pensez à **ramener et à trier** vos déchets
- Respectez **les tailles réglementaires** pour la pêche des poissons et de coquillages (http://www.parc-camargue.fr/visiteurs.html)
- **Gardez les chiens en laisse et soyez discrets** pour éviter le dérangement des oiseaux en nidification.
- La « **Météo des Oiseaux** » peut vous aider à connaître les zones et périodes sensibles.
- Respectez **le code international d'approche des cétacés** : gardez le bateau à moins de 100 m des cétacés et des tortues .
- Informez-vous et **respectez la réglementation** des zones protégées
- Pour vos produits d'hygiène, choisissez ceux **d'origine végétale et écolabellisés.**
- Partagez **vos observations naturalistes** pour contribuer à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin - **voir rubrique contact**
- Participez **au rôle de veille** : indiquez au Parc tout dysfonctionnement (pollution des eaux, déchets…) - **voir rubrique contacts**
- **ENGAGEZ-VOUS :** **signez la charte des sites Natura 2000 !**